

NOTRE HISTOIRE

La paroisse catholique de l'Île célèbre son 46e anniversaire

Dans le numéro du 11 octobre 1979 du *Journal Île-des-Sœurs*, le paroissien catholique Omer Pouliot a décrit brièvement l'histoire de la communauté catholique de la région, de ses débuts jusqu'au moment où les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont quitté l'Île, et allant au dixième anniversaire que l'église de la région célébrait cette année-là en 1979.

Si les dates avancées par Pouliot sont exactes, alors la communauté catholique de l'Île célébrera son 46e anniversaire dans deux jours, le 14 octobre 2016.

Le reste de l'article provient des mots de Pouliot, tels qu'ils ont été publiés dans le Journal en 1979.

Article de 1979

Le 14 octobre prochain, la communauté catholique de l'Île-des-Sœurs célébrera le 10e anniversaire de sa fondation. En effet, la première messe était célébrée le 12 juin 1969, et les premiers baptêmes, le 12 octobre de la même année. En cette occasion, la communauté recevra le nom de « Communauté catholique Marguerite-Bourgeoys », afin d'honorer la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame et ses membres qui continuent encore aujourd'hui leur apostolat sur l'Île.

Historique

L'Île Saint-Paul, communément appelée l'Île-des-Sœurs, a un lien étroit avec la Congrégation de Notre-Dame. Même si aucun document ne prouve que Marguerite Bourgeoys ait foulé le sol de l'Île ou qu'elle y aurait projeté l'achat d'un terrain, l'idée ne serait pas invraisemblable. Jeanne LeBer, cloîtrée à la Congrégation de Notre-Dame en 1695, avait donné dix-sept arpents de ce qui lui appartenait dans le fief de son père. Elle était l'amie de Marguerite Bourgeoys. Un projet avait-il été discuté entre elles à ce sujet? Nous ne le savons pas.

Ce qui est certain, c'est que l'Île-des-Sœurs fut habitée et exploitée par la communauté pour subvenir à ses besoins. Mille souvenirs se rattachent à l'Île. Des incendies causèrent de grandes pertes en 1918, en 1921, et en 1929. La débâcle, les inondations, des noyades



Le manoir des sœurs a été détruit une nuit par le feu. Il était abandonné en 1959. The Manor House of the Sisters that burned down one night, but in August 1959 stood abandoned.

d'employés apportèrent d'autres problèmes. Des visiteurs de marque bénéficièrent de l'accueil des Sœurs insulaires : des évêques, des religieux, des membres de la Société historique de Montréal, et des élèves de divers établissements scolaires. Des sessions d'étude pour les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame s'y donnaient au cours des vacances d'été.

L'Île-des-Sœurs appartenait à la Paroisse Notre-Dame; les Sœurs payaient la dime. Sur l'Île, les Sœurs travaillaient durement, mais dans la joie, le silence et la prière. La première procession du Saint-Sacrement eut lieu à la Fête-Dieu le 14 juin 1936, sous un ciel radieux et dans un décor splendide.

L'Île-des-Sœurs fut vendue par la Congrégation de Notre-Dame en 1956. Dans le périple de ses 250 ans, tissés de prière et de sacrifices, la Congrégation tournait une page de son histoire en gardant un profond mystère. Les filles de Marguerite Bourgeoys ont travaillé, ont étudié, ont fait rayonner la Foi dans cette zone de beauté exceptionnelle. Après la vente, à mesure que s'organisait la Cité de Rêve autour d'un ensemble résidentiel, les Sœurs sont allées enseigner la catéchèse, porter le message de la Bonne Nouvelle, et seconder l'œuvre du clergé. Ainsi, l'Île-des-Sœurs reste en communion de pensée avec celles qui prolongent la présence de Marguerite Bourgeoys, la première éducatrice de Montréal venue

avec la Grande Recrue de 1653. L'illustre Troyenne était venue pour enseigner aux enfants; la flamme de son zèle a marqué l'œuvre éducatrice à Montréal. L'Île-des-Sœurs a souligné ce souvenir.

Célébration

Ce 10e anniversaire de la communauté catholique sera souligné par une messe commémorative présidée par le pasteur de l'Île, l'abbé Robert Pellerin, le dimanche 14 octobre prochain à 10 h 45 au Centre communautaire, rue Elgar, à laquelle participeront des membres de la Congrégation de Notre-Dame, des membres de l'autorité civile et religieuse, et de nombreux résidents de l'Île.